



# L'agriculture suisse en mouvement

## La nouvelle loi sur l'agriculture

Un bilan dix ans après



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE  
**Office fédéral de l'agriculture OFAG**

# Contenu

Avant-propos .....	3
1 Comment tout a commencé .....	5
Aperçu des événements de politique agricole .....	6
2 Ce qui a changé avec la réforme .....	7
3 Ce qui a été atteint jusqu'ici .....	8
Economie .....	9
Domaine social .....	17
Ecologie .....	23
Société .....	29
4 Bilan et perspectives .....	35



---

## Achevé d'imprimer

### Editeur

Office fédéral de l'agriculture (OFAG)  
CH-3003 Berne  
Tél.: 031 322 25 11  
Fax: 031 322 26 34  
Internet: [www.blw.admin.ch](http://www.blw.admin.ch)  
Copyright: OFAG, Berne 2009

### Layout et graphisme

Artwork, Saint-Gall

### Photos

Agrarfoto  
Agroscope Reckenholz-Tänikon ART  
Alois Pöttinger Maschinenfabrik GmbH  
Association suisse pour la promotion  
des AOC-IGP  
Christian Hedinger  
Christof Sonderegger, photographe  
Distillerie Louis Morand & Cie SA  
ImagePoint AG  
Krieger AG  
LID Information et communication agricoles  
Office fédéral de l'agriculture OFAG  
Peter Mosimann, photographe  
Peter Studer, photographe  
PhotoDisc Inc.  
Switzerland Cheese Marketing AG

# Avant-propos

## **Aux agricultrices et agriculteurs suisses, aux familles paysannes et à leurs partenaires du secteur agroalimentaire,**

Madame, Monsieur,

Notre monde a subi en 2008 une sévère crise financière et économique. Les marchés se sont fortement contractés et le prix des produits agricoles a aussi fortement baissé. C'est surtout dans le secteur laitier que les effets de cette crise économique mondiale se sont fait le plus fortement sentir. Tout cela suscite doutes et insécurité. De nombreuses familles paysannes traversent actuellement des temps difficiles.

La connaissance du passé aide à surmonter les difficultés du présent et à préparer l'avenir. Cette brochure nous permet de jeter un regard sur le chemin parcouru par l'agriculture au cours des dernières années et d'en tirer un bilan. La nouvelle loi sur l'agriculture est précisément entrée en vigueur voici dix ans. Quels effets la réforme a-t-elle eu en matière économique, sociale, environnementale? Avons-nous atteint les buts fixés à l'époque? Quelles conclusions peut-on en tirer pour le futur?

Le chemin parcouru en dix ans est remarquable. La Suisse et son agriculture ont opéré une mutation considérable. L'agriculture suisse a su relever le défi. Elle est aujourd'hui plus moderne et plus productive; elle s'est ouverte tout en accordant toujours plus de considération au bien-être des animaux et à la nature. Elle assume à la satisfaction générale le mandat que lui confère la Constitution fédérale. En consommant chaque jour les aliments sains et de grande qualité mis à sa disposition, la population de notre pays témoigne concrètement son attachement aux familles paysannes, à leur travail et à leurs productions. Innovatifs, nos agriculteurs et leurs partenaires de la branche agroalimentaire n'ont pas à craindre la concurrence de l'extérieur.

J'adresse ma reconnaissance aux agricultrices et agriculteurs, à leur famille ainsi qu'à leurs partenaires du secteur agroalimentaire. Merci pour vos prestations et pour votre engagement. La production dans notre pays d'aliments sains et de haute qualité est pour nous essentielle. Vous tous contribuez directement à la qualité de vie de chacun.

Doris Leuthard

Conseillère fédérale



*L'article constitutionnel de 1996 est la pierre angulaire de la nouvelle politique agricole. Le peuple et les États l'ont approuvé à une grande majorité.*

## Constitution fédérale

### Art. 104 Agriculture

- 1 *La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:*
  - a. *à la sécurité de l'approvisionnement de la population;*
  - b. *à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;*
  - c. *à l'occupation décentralisée du territoire.*
- 2 *En complément des mesures d'entraide que l'on peut raisonnablement exiger de l'agriculture et en dérogeant, au besoin, au principe de la liberté économique, la Confédération encourage les exploitations paysannes cultivant le sol.*
- 3 *Elle conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes:*
  - a. *elle complète le revenu paysan par des paiements directs aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique;*
  - b. *elle encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux;*
  - c. *elle légifère sur la déclaration de la provenance, de la qualité, des méthodes de production et des procédés de transformation des denrées alimentaires;*
  - d. *elle protège l'environnement contre les atteintes liées à l'utilisation abusive d'engrais, de produits chimiques et d'autres matières auxiliaires;*
  - e. *elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des aides à l'investissement;*
  - f. *elle peut légiférer sur la consolidation de la propriété foncière rurale.*
- 4 *Elle engage à ces fins des crédits agricoles à affectation spéciale ainsi que des ressources générales de la Confédération.*



# 1 Comment tout a commencé

■ A la fin des années quatre-vingt et au début des années nonante, l'agriculture avait plutôt mauvaise presse et une image souvent négative : on n'entendait parler que de montagnes de beurre, de lacs de lait, de paysans pollueurs. Il était reproché à l'agriculture de produire trop, de coûter trop cher, de détruire le paysage naturel et de polluer l'environnement. Dans le même temps, la population restait attachée à une agriculture de petites exploitations familiales produisant dans le respect de l'environnement. L'initiative des petits paysans déposée en 1985, largement soutenue par la population, avait donné un contenu concret à la vision traditionnelle de nombreux Suisses.

Le cycle d'Uruguay du GATT a constitué le contrepoint à cette conception idyllique. Au milieu des années quatre-vingt ont débuté les négociations pour intégrer l'agriculture dans le système commercial mondial. Il convenait de réduire la protection étatique de l'agriculture et d'aboutir à une libéralisation aussi large que possible du commerce des produits agricoles, à l'instar des autres marchandises.

Ces pressions intérieures et extérieures ont été le moteur de la réforme intégrale de l'agriculture qui débuta en 1993 avec l'introduction des paiements directs visant à compléter le revenu ainsi que des paiements directs écologiques et avec la réduction du prix du lait, de la viande et des céréales. Le terrain était ainsi préparé pour faire face aux conséquences de la conclusion du cycle de l'Uruguay de 1994. Les paiements directs écologiques ont constitué une incitation à accorder une plus grande valeur à la protection de l'environnement dans l'agriculture. C'était un premier pas prometteur.

Après 1993, les fondements d'une réforme de grande envergure de la politique agricole ont été élaborés au terme de processus parfois difficiles, voire douloureux, pour de nombreux acteurs concernés. Le Conseil fédéral a soumis ses propositions au Parlement dans le message concernant la deuxième étape de la réforme de la politique agricole (Politique agricole 2002). Les changements envisagés étaient d'une telle importance qu'il fallut élaborer une nouvelle loi sur l'agriculture en remplacement de celle datant de 1951. La nouvelle loi entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Fondée sur l'article constitutionnel 104, adopté en 1996 à une large majorité par le peuple et par tous les cantons, la nouvelle loi a constitué une étape essentielle pour la politique agricole suisse, aussi bien au plan formel qu'à celui du contenu. Sur la forme, parce que de multiples actes législatifs relatifs à la politique agricole étaient regroupés dans une loi unique et sur le fond, parce que cette nouvelle loi permettait, dans le cadre de la politique agricole 2002, de mettre en œuvre des innovations de grande portée pour l'agriculture.



# Aperçu des événements de politique agricole

## Importants événements et décisions de politique agricole de ces dix dernières années

Anné	Suisse	UE	Monde
1999	<b>Nouvelle loi sur l'agriculture (L'Ag)</b> <b>PA 2002</b> Suppression des garanties de prix et d'écoulement, réduction du soutien au marché, suppression des organisations semi-étatiques, subordination du droit aux paiements directs à la fourniture des prestations écologiques requises		
2000		<b>Agenda 2000</b> 1 <sup>er</sup> pilier PAC <sup>1</sup> (Organisation du marché): diminution des prix d'intervention, relèvement des paiements directs liés au produit. Mise en place d'un 2 <sup>e</sup> pilier PAC: cadre réglementaire unique pour le développement rural	<b>OMC</b> <sup>2</sup> Fin de la mise en œuvre de la réduction des aides agricoles dans les pays industrialisés suite au Cycle d'Uruguay (1995–2000)
2001			<b>OMC</b> Lancement du cycle de Doha
2002	<b>Bilatérales I avec l'UE</b> Mise en œuvre de l'accord agricole, décision au sujet de l'introduction par étapes de l'accord de libre-échange du fromage		<b>FAO</b> <sup>3</sup> Second sommet suite au premier sommet mondial de l'alimentation de 1996, engagement international relatif aux ressources phytogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture
2004	<b>PA 2007</b> Décision de supprimer le contingentement laitier, mise aux enchères des contingents d'importation de viande, extension des aides à l'investissement, mesures d'accompagnement social	<b>Révision à mi-parcours PAC / Décisions de Luxembourg</b> 1 <sup>er</sup> pilier PAC: important découplage des aides directes de la production, introduction d'un soutien direct aux exploitations, introduction d'un régime de conditionnalité (cross-compliance), transfert de moyens financiers du 1 <sup>er</sup> pilier au 2 <sup>e</sup> pilier PAC	<b>FAO</b> Adoption des directives volontaires pour le droit à l'alimentation
2005	<b>Bilatérales II avec l'UE</b> Mise en œuvre du Protocole n° 2 révisé (produits agricoles transformés)		<b>OMC</b> Conférence ministérielle: accord de principe sur la suppression des subventions à l'exportation à partir de 2013
2007	<b>Libre-échange du fromage avec l'UE</b> Dernière étape de la mise en œuvre (décision dans le cadre des Bilatérales I)		
2008	<b>PA 2011</b> Décision de supprimer les subventions à l'exportation, importante réduction du soutien au marché et réallocation aux paiements directs, réduction des droits de douane sur les aliments fourragers, programme d'utilisation durable des ressources <b>ALEA</b> Ouverture des négociations avec l'UE relatives à un libre-échange dans le domaine agroalimentaire	<b>Bilan de santé de la PAC</b> Relèvement progressif du quota laitier avant sa disparition en 2015, poursuite du découplage du soutien lié au produit, transfert de moyens financiers du 1 <sup>er</sup> pilier au 2 <sup>e</sup> pilier PAC	<b>FAO</b> Conférences de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale; session extraordinaire de la Conférence de la FAO avec adoption du plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO <b>IAASTD</b> <sup>4</sup> Rapport sur l'agriculture mondiale <b>Banque mondiale</b> Rapport sur l'agriculture et le développement
2009	<b>Contingentement laitier</b> Suppression conformément à la décision PA 2007 <b>DPD</b> Rapport sur le développement du système des paiements directs <b>Postulat Stadler</b> Rapport du Conseil fédéral sur la crise alimentaire et la pénurie de matières premières et de ressources		<b>FAO</b> Sommet mondial de l'alimentation <b>Conférence sur le climat de l'ONU</b> Nouvelle conception du régime international sur le climat (Post-Kyoto)

1 PAC Politique agricole commune de l'UE

2 OMC Organisation mondiale du commerce, autrefois GATT

3 FAO Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation

4 IAASTD Evaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement

## 2 Ce qui a changé avec la réforme

### Vue d'ensemble des modifications aux plans des institutions et du droit de la réforme agricole, à l'exemple des aides à la production céréalière, à la production laitière et aux investissements

	Avant la réforme agricole	Aujourd'hui
<b>Céréales</b>		
Institutions (semi-) étatiques	Administration fédérale des blés (AFB), Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères, Office fédéral de l'agriculture	Office fédéral de l'agriculture
Droit	Article sur les céréales dans la Constitution Ancienne loi sur l'agriculture, Ordonnance générale sur l'agriculture Loi sur le blé, Ordonnance générale relative à la loi sur le blé Arrêté fédéral sur la Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères	Art. 19–24 et 55 Loi sur l'agriculture Loi sur l'approvisionnement économique du pays Ordonnance sur les importations agricoles Ordonnance sur les allègements douaniers
Mesures	A la frontière <b>Céréales panifiables</b> Permis d'importation de la Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères, de l'AFB pour les semences de céréales; monopole d'importation de la Confédération pour la farine panifiable; droits de douane, suppléments de prix perçus par la Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères sur les céréales panifiables (sans les semences); divers prélèvements à la frontière <b>Céréales fourragères</b> Contingentement des importations des principaux produits fourragers; suppléments de prix perçus sur les produits fourragers importés (prix-seuils); permis d'importation pour les semences importées; couplage des importations avec la reprise de semences indigènes et de divers aliments fourragers (flocons de pomme de terre, farine de viande, etc.) Dans le pays <b>Céréales panifiables</b> Garantie de reprise pour les céréales indigènes panifiables de bonne qualité; garantie des prix pour les quantités livrées; réduction des prix pour le blé germé sur pied; échelonnement des prix selon les classes de qualité; obligation de constituer des réserves pour les commerçants et les moulins de commerce; promotion de la production indigène de semences au moyen de primes à la qualité; promotion de la qualité du pain; surveillance du prix de la farine panifiable et du pain par la Confédération (AFB) <b>Céréales fourragères</b> Prix indicatifs pour les céréales fourragères indigènes; primes de culture; obligation pour les importateurs de constituer des réserves	Protection à la frontière au moyen de contingents tarifaires  Système des prix-seuils  Désignation/étiquetage Promotion des ventes Paievements directs liés au produit Réserves obligatoires
<b>Lait</b>		
Institutions (semi-) étatiques	BUTYRA, Union suisse du commerce de fromage, Office fédéral de l'agriculture	Office fédéral de l'agriculture
Droit	Arrêté sur l'économie laitière, arrêté sur le statut du lait Réglementation du marché du fromage 70 réglementations ou arrêtés spécifiques aux produits	Art. 28–45 Loi sur l'agriculture  Une ordonnance
Mesures	A la frontière <b>Lait et produits laitiers</b> Protection douanière très élevée pour le lait et les produits laitiers; monopole de la BUTYRA en matière d'importation de beurre; suppléments de prix perçus sur certains produits laitiers; suppléments de prix perçus sur les matières grasses et huiles alimentaires; aides fédérales à l'exportation de fromage, poudre de lait, et autres produits laitiers Dans le pays <b>Lait et produits laitiers</b> Limitation de la quantité totale au moyen d'un contingent par exploitation; garantie des prix; obligation de livrer concernant le lait commercialisé et le fromage à pâte dure (Emmentaler, Gruyère et Sbrinz); exigences en matière de qualité; stratégie de mise en valeur au moyen d'un plan lait-beurre-fromage; réduction du prix du beurre, de certaines sortes de fromage; mise en valeur de la poudre de lait	Protection douanière (ouverture bilatérale CH-UE des frontières pour le fromage)  Supplément pour le lait transformé en fromage, supplément de non-ensilage Désignation/étiquetage Promotion des ventes Paievements directs liés au produit
<b>Aides à l'investissement</b>		
Institutions étatiques	Office fédéral de l'agriculture Cantons	Office fédéral de l'agriculture Cantons
Droit	Ancienne loi sur l'agriculture Ordonnance sur les améliorations foncières Loi fédérale sur les crédits d'investissements dans l'agriculture et l'aide aux exploitations paysannes, Ordonnance sur les crédits d'investissements dans l'agriculture et l'aide aux exploitations paysannes	Art. 87–112 Loi sur l'agriculture Ordonnance sur les améliorations structurelles
Mesures	Financement des frais résiduels dans le cas d'investissements : contributions à fonds perdu et/ou crédits d'investissement pour les améliorations structurelles	Taux forfaitaires des aides à l'investissement accordées à des exploitations individuelles : contributions à fonds perdu et/ou crédits d'investissement pour les améliorations structurelles, diversification des activités dans le secteur agricole et les branches connexes, projets de développement régional

### 3 Ce qui a été atteint jusqu'ici

→ **Dès le début, une agriculture efficace et écocpatible ainsi qu'une évolution supportable au plan social ont été les objectifs de la réforme agricole. L'économie, le social et l'écologie ont une égale importance.**

■ La réforme a introduit un changement radical en matière de politique agricole. Plus de marché, un développement socialement supportable et plus d'écologie étaient les objectifs clés que la réforme était tenue de concrétiser. En résumé: mettre en place les conditions d'un développement durable. Autrement dit, il convenait d'attribuer une valeur égale aux objectifs économiques, écologiques et sociaux dans la conception des conditions-cadre de la politique agricole. L'amélioration de la compétitivité et l'utilisation efficace du travail et du capital sont ainsi des objectifs primordiaux dans le domaine économique. Cela dit, l'aspect social doit être pris également en compte à part entière. Le revenu des familles d'agriculteurs doit évoluer parallèlement à celui du reste de la population et il faut éviter la détérioration des conditions de vie des agriculteurs. Produire en respectant le plus possible l'environnement, façonner un paysage rural attrayant, ménager un espace de développement à la biodiversité sont des objectifs écologiques, aussi importants que les objectifs économiques et sociaux.

La vision de la réforme est celle d'une agriculture multifonctionnelle, c'est-à-dire capable non seulement de fournir des denrées alimentaires répondant aux attentes du marché, dans des conditions de production respectueuses de l'environnement et socialement supportables, mais aussi de réaliser des prestations non marchandes. Les pâturages verdoyants sur lesquels paissent des animaux, les champs de blé qui ondoient sous le vent, le jaune intense des champs de colza, les arbres fruitiers en fleurs au printemps, toutes ces choses simples qui nous réjouissent le cœur, ne sont que quelques exemples de ce qui n'existerait pas sans l'agriculture.

Parvenir à un développement durable dans un contexte d'ouverture accrue des frontières est un exercice de corde raide, tant les intérêts à concilier sont différents, voire opposés. La politique agricole s'efforce d'harmoniser les attentes et exigences des différents acteurs. Les conditions-cadre doivent permettre un équilibre entre les trois dimensions de la durabilité. Dans quelle mesure y est-on parvenu jusqu'ici? Les attentes et les espoirs qui avaient été placés dans la réforme agricole ont-ils été satisfaits ou, au contraire, les événements ont-ils donné raison à ceux qui prédisaient l'effondrement des structures et un déclin marqué de la production agricole?



## Economie

■ L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'agriculture, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, a marqué le début d'une nouvelle ère pour la politique agricole suisse. La garantie des prix et de l'écoulement, qui déterminait la politique depuis la Seconde Guerre mondiale, a été supprimée d'un bloc ou, comme dans le cas du lait, progressivement. La Confédération s'est en grande partie retirée des marchés. La protection douanière a cependant été conservée. Après la conclusion du cycle d'Uruguay du GATT, la protection douanière a dû être réduite, mais les prix ont pu être maintenus à un niveau plus élevé qu'en UE.

Les changements dans le domaine du marché devaient renforcer l'esprit d'entreprise et la compétitivité dans l'agriculture. Le but visé était que l'agriculture oriente, de son propre chef, sa production sur le marché et qu'elle garde ses parts de marché grâce aux ventes dans le pays et à l'étranger.

→ ***Un des objectifs principaux était d'augmenter la marge de manœuvre entrepreneuriale et de maintenir les parts de marché.***



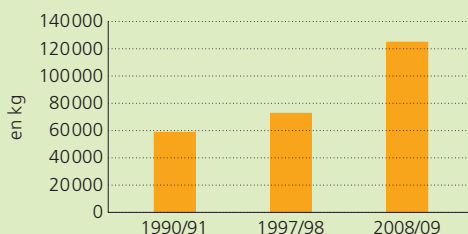
## Les agriculteurs font preuve d'esprit d'entreprise et leur production répond aux besoins du marché

- Le retrait de la Confédération de la gestion du marché encourage l'esprit d'entreprise. Les agriculteurs bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre, mais doivent aussi faire face à davantage de pression. Les familles paysannes ont emprunté de nouvelles voies; elles ont fait preuve de beaucoup d'engagement et ont accepté de prendre des risques.

Des concepts éprouvés depuis longtemps ont été réexaminés, pour être réadaptés ou abandonnés. Les producteurs sont toujours plus spécialisés, que ce soit dans le domaine de la culture des champs ou dans celui de la production animale. Dans la production laitière, par exemple, la plupart des investissements concernent des étables à stabulation libre, dans lesquelles on peut garder plus de 40 vaches. Les agriculteurs sont également de plus en plus nombreux à construire ensemble des étables permettant une production respectueuse des animaux tout en allégeant la charge de travail. Environ 200 robots de traite sont déjà utilisés actuellement. Le développement de la technique va de pair avec une diminution du nombre d'exploitations produisant du lait. Depuis le début de la réforme agricole, leur nombre a presque diminué de moitié et la quantité moyenne de lait par exploitation a augmenté en conséquence. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises produisent déjà plus d'un million de kilos de lait par an.

Depuis la suppression des garanties de l'Etat, les agriculteurs doivent à nouveau se charger eux-mêmes de la vente de leurs produits. Ils forment des organisations de producteurs ou des interprofessions avec des partenaires dans le domaine de la transformation ou du commerce. L'interprofession la plus récente est celle du lait. Tous les acteurs importants de l'économie laitière suisse y sont représentés, de la production au commerce, en passant par la transformation. Le but de l'interprofession est d'affronter ensemble les défis actuels et, dans un esprit de partenariat, de trouver des solutions avantageuses pour tous.

### Evolution des quantités de lait par exploitation



Source : Office fédéral de l'agriculture

*Le secteur agroalimentaire met résolument à profit la nouvelle marge de manœuvre.*



■ La spécialisation et la diversification sont deux voies prometteuses pour l'agriculture. La production reste le pilier central, mais d'autres activités viennent s'y ajouter. Les offres sont nombreuses et variées. Elles comprennent aussi bien l'agritourisme, les activités de loisirs, le wellness dans la nature, les séminaires pour les cadres, que l'encadrement social, l'école à la ferme ou la vente directe de produits. Les écriteaux indiquant la vente directe de produits de la ferme ne passent pas inaperçus le long de nos routes. Nombre de charmants magasins à la ferme qui font la fierté des familles paysannes ont ouvert leurs portes. Bien des exploitations agricoles sont devenues des entreprises, créant de nombreuses places de travail. Au cours des dix dernières années, les recettes provenant de ces activités ont plus que doublé, pour dépasser aujourd'hui le milliard de francs.

Non seulement les concepts d'exploitation se sont diversifiés, mais aussi les produits. Dans les commerces, les rayons fromage regorgent de spécialités nationales, régionales et locales; les produits régionaux occupent une place toujours plus importante chez les grands distributeurs et retiennent de plus en plus l'attention du public. Les matières premières elles-mêmes ont perdu leur banalité: le secteur agroalimentaire leur donne une identité spécifique, que ce soit en tant que produits régionaux, ou en tant que spécialités issues d'un mode de production déterminé. La différenciation des produits augmente la création de valeur ajoutée.

Environ 10 000 exploitations agricoles sur 60 000 fournissent aujourd'hui les matières premières pour les produits d'appellation d'origine contrôlée, comme le Gruyère ou d'indication géographique protégée, comme la saucisse de St-Gall. En collaboration avec plus de 1 300 entreprises de transformation, elles produisent plus de 70 000 tonnes de ces spécialités renommées. Le chiffre d'affaires annuel a passé la barre des 700 millions de francs. Plus de 6 000 exploitations sont passées au bio et contribuent ainsi à répondre à la demande sans cesse croissante de denrées alimentaires biologiques. Une part des produits issus de la production intégrée sont aujourd'hui aussi distingués par un label. Les produits de montagne et d'alpage, en particulier les produits laitiers et la viande, sont également un atout de l'agriculture suisse. Ils sont commercialisés avec succès dans leur région de production et, du coup, les grands distributeurs ont eux aussi créé des labels.

*Innover est une des clés du succès pour une agriculture dynamique. C'est pourquoi l'agriculteur d'aujourd'hui ne se contente plus d'exploiter sa terre. Il produit, par exemple, de l'énergie ou approvisionne la gastronomie de pointe en poissons frais.*

*Les deux hémisphères noirs signalant l'exploitation de l'«énergiculteur» de l'agglomération bernoise ne passent pas inaperçues. Ce chef d'une exploitation de 30 hectares a trouvé comment rentabiliser de façon écologique le fumier produit par ses 250 bovins. Aujourd'hui, le biogaz représente 15% de ses recettes.*

*Il y a également place pour de plus modestes projets. A la recherche d'une activité qui le démarque du lot, un paysan de montagne grison propriétaire d'une exploitation laitière de 13 vaches s'est pris de passion pour la pisciculture. Aujourd'hui, des truites lacustres canadiennes s'ébattent dans les quatre bassins d'élevage de son installation piscicole qu'il a construits lui-même. Les meilleurs restaurants locaux, toujours à la recherche de spécialités du terroir saines et durables, ont fait partie de ses premiers clients.*



*L'économie agroalimentaire suisse a rattrapé son retard par rapport à ses concurrents. Cela permet de garantir les parts de marché et les consommateurs en profitent aussi.*



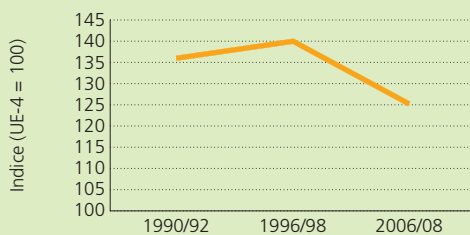
## L'agriculture gagne en compétitivité

■ L'amélioration de la compétitivité est un aspect central des messages sur la politique agricole 2002, 2007 et 2011. D'une part, on souhaite que les prix à la production et à la consommation se rapprochent de ceux de l'UE; d'autre part, on demande à toute la chaîne de création de valeur ajoutée, et en particulier à l'agriculture, d'améliorer sa compétitivité.

Les prix sont un sujet sensible. Au début des années nonante, les agriculteurs suisses recevaient pour leurs produits un prix bien plus élevé que leurs collègues des pays voisins. La réforme agricole a entraîné une nette réduction des écarts de prix. Pour le lait, la différence a passé de 50 à 25 centimes par litre; pour le blé, de 70 à 30 francs par 100 kilos et pour la viande de porc, de 3 à 2 francs par kilo. Les produits agricoles sont aujourd'hui en moyenne 25 % meilleur marché qu'avant la réforme agricole.

Il est aujourd'hui moins avantageux pour le consommateur de traverser la frontière pour faire ses courses. La différence de prix a diminué, en particulier ces dernières années. L'arrivée sur le marché de hard discounters ainsi que les efforts des grands distributeurs pour réduire leurs coûts y ont contribué. En chiffres absolus, les dépenses d'une famille suisse pour les denrées alimentaires restent plus élevées. Toutefois, la fraîcheur, la qualité et le choix sont remarquables, et la part des dépenses ménagères consacrée aux denrées alimentaires (7,1 %) est une des plus basses d'Europe.

### Evolution des prix à la consommation en comparaison avec 4 pays de l'UE



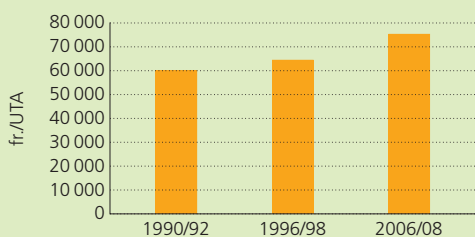
UE-4: Allemagne, France, Autriche, Italie  
Sources: Eurostat, calculs de l'Office fédéral de l'agriculture



■ Le prix de la marchandise suisse est devenu plus compétitif, mais qu'en est-il des exploitations? Il est souvent affirmé que les agriculteurs suisses ont un temps de retard sur leurs collègues de l'UE. C'est à la fois vrai et faux. En effet, nos exploitations sont moins compétitives que celles établies en Hollande, au Danemark, en France ou en Allemagne, mais elles n'ont pas à redouter la comparaison avec les exploitations autrichiennes, qui font face à des conditions naturelles similaires. Le fait est que les différences au sein même de l'UE sont énormes.

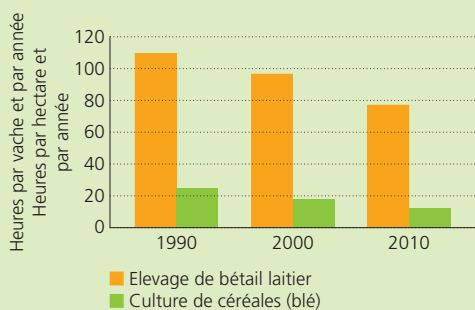
Cependant les choses avancent aussi en Suisse. La productivité par unité de main-d'œuvre a augmenté d'environ 1,5 % par année depuis le début de la réforme agricole, ce qui a nécessité des investissements, notamment dans des machines et des installations modernes, souvent très complexes. Ces investissements ont permis de simplifier le travail, qui peut être accompli plus rapidement. C'est la raison principale pour laquelle la production de denrées alimentaires nécessite de moins en moins de main-d'œuvre. Et le processus n'est pas terminé.

#### Evolution de la productivité du travail



UTA: Unité de travail annuel  
Source: Office fédéral de la statistique

#### Evolution du besoin en travail



Source: Agroscope Reckenholz-Tänikon ART

*Pour accroître leur compétitivité, les uns se spécialisent, les autres travaillent en étroite collaboration avec leurs voisins. Adeptes de la devise « Moins, c'est plus », un couple de Suisse orientale a engagé une totale reconversion de son exploitation de 42 hectares. Au lieu de lait, ils produisent aujourd'hui uniquement de la viande de bœuf Galloway. Le troupeau d'une centaine de têtes compte 35 vaches mères. La viande est vendue directement à une boucherie qui en assure la commercialisation en ville.*

*L'union fait la force: c'est l'idée qui a germé chez quatre agriculteurs vaudois. Il y a quelques années, ils ont mis sur pied un système d'échange de parcelles. Depuis, ces paysans établissent ensemble le rythme des assolements, choisissent en accord les meilleurs emplacements de culture, possèdent en commun un parc de machines agricoles et s'entraident dans les travaux des champs. Résultat: tous y trouvent leur compte et l'entreprise collective prospère.*



*L'agriculture couvre 60% de la consommation de denrées alimentaires en Suisse.*

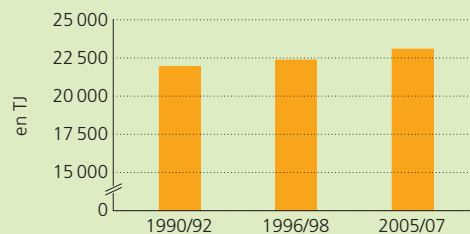
## La production a augmenté

■ Selon la Constitution, c'est par la production de matières premières et de denrées alimentaires que l'agriculture doit fournir ses prestations multifonctionnelles. L'agriculture remplit sa mission. Elle a même encore légèrement augmenté la production par rapport au début des années nonante, ce qui est remarquable, étant donné que les marchés sont bien plus ouverts et que la vente des produits n'est plus garantie par l'Etat.

La production par hectare de surface agricole utile a augmenté d'environ 9% depuis 1990. Comme l'augmentation de la productivité du travail, cette évolution témoigne du progrès technique et de la capacité d'innovation de l'agriculture.

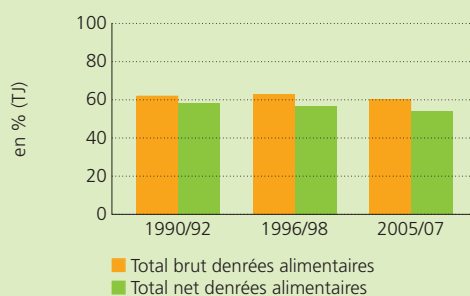
Le degré d'autosuffisance brut de la Suisse est aujourd'hui aussi haut qu'au début de la réforme, bien que la population ait augmenté de 10%. Si l'on ne prend en compte dans le calcul que la production sans les aliments importés pour animaux, le degré d'approvisionnement net a subi un léger recul. Les importations d'aliments pour animaux ont en effet augmenté. Cela est notamment dû à l'interdiction générale d'utiliser des farines animales dans l'alimentation des animaux, en vigueur depuis 2001.

### Evolution de la production agricole



TJ: Energie des aliments en térajoules  
Source: Union suisse des paysans

### Evolution du degré d'auto-alimentation



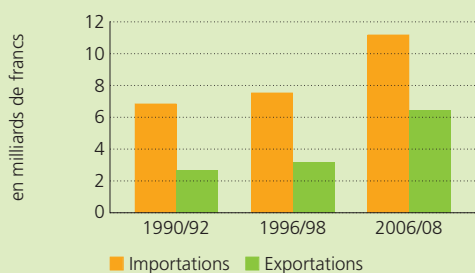
TJ: Energie des aliments en térajoules  
Source: Union suisse des paysans

■ Les chiffres concernant le commerce extérieur montrent que le secteur agro-alimentaire suisse saisit les opportunités offertes par l'ouverture des marchés. En termes de valeur commerciale, les exportations ont fortement augmenté. Les importations ont également augmenté, mais un peu moins que les exportations. Le déficit de la balance commerciale, existant de longue date, a légèrement diminué en 2008.

L'UE est le principal partenaire commercial de la Suisse. Les échanges avec les pays voisins sont les plus importants. Presque deux tiers des importations issues de l'UE proviennent d'Allemagne, de France ou d'Italie, qui reçoivent une bonne moitié de nos exportations vers l'UE. L'accord agricole Suisse-UE, entré en vigueur en 2002, a contribué à intensifier les échanges. L'ouverture complète et réciproque du marché du fromage était une composante importante de cet accord. Ce marché a été ouvert progressivement. Grâce à l'accord bilatéral et aux efforts déployés par les fromageries et les laiteries, non seulement les fromages à pâte dure et mi-dure, mais aussi les fromages à pâte molle et les fromages frais sont aujourd'hui commercialisés avec succès en UE.

Depuis l'entrée en vigueur en 2005 de l'accord avec l'UE sur les produits agricoles transformés, comme le chocolat et les biscuits, le commerce de ces produits a considérablement augmenté. Le développement des exportations, qui ont doublé, est remarquable.

#### Evolution des importations et exportations de produits agricoles



Source : Administration fédérale des douanes



*Il faut aller avec son temps et savoir s'adapter à l'évolution économique, dit un Tessinois d'une cinquantaine d'années: aujourd'hui son exploitation n'est plus une ferme, c'est une entreprise agricole. Cet exploitant a plusieurs cordes à son arc: agriculture professionnelle sur des parcelles situées à la frontière avec l'Italie, production laitière rationalisée, plus viticulture. Tout cela lui rapporte bien plus que ses ancêtres auraient pu l'imaginer.*

*Autre exemple de réussite pour un producteur de viande de porc de Suisse centrale dont l'exploitation est un modèle d'organisation et d'efficacité. Derrière la façade idyllique de la ferme, fonctionne une véritable petite usine de production équipée d'un matériel sophistiqué: des ordinateurs muraux et des sondes placées dans les mangeoires contrôlent que les porcs à l'engrais absorbent chaque jour leur ration. Les porcs sont alimentés en grande partie avec le fourrage produit sur les terres de cette exploitation de 32 hectares.*

→ *La réforme agricole a libéré des énergies: le secteur agroalimentaire produit de manière plus efficace et la palette des aliments produits s'est enrichie.*

### ■ La production, pierre angulaire de l'agriculture

Une agriculture sans production, c'est comme une maison sans fondations. Les craintes que la réforme agricole réduise l'agriculture à une agriculture extensive, une agriculture d'entretien, se sont avérées non fondées. La production de denrées alimentaires est légèrement plus élevée qu'avant la réforme. Le degré d'approvisionnement est pratiquement resté stable malgré l'augmentation du nombre d'habitants.

### ■ Une agriculture plus dynamique

L'Etat n'intervenant plus sur le marché, un potentiel d'innovation important a été libéré. La production a gagné en efficacité. Les exploitations s'adaptent en continu aux nouvelles techniques. Celles-ci allègent la charge de travail et permettent aux familles de produire davantage. Le temps de travail que nécessite la production de denrées alimentaires se réduit progressivement. C'est pourquoi, de plus en plus souvent, les familles paysannes mettent leur savoir-faire à profit pour se lancer dans d'autres activités. Une production efficace n'exclut pas la diversification. L'une et l'autre sont nécessaires; elles sont le signe d'une agriculture multifonctionnelle.

### ■ Les consommateurs y gagnent

Les consommateurs suisses sont exigeants. Ils attachent beaucoup d'importance à la qualité; par ailleurs, le rapport entre le prix et la prestation fournie doit être correct. Ici aussi, la réforme agricole a apporté des progrès. La diversité des produits a augmenté; et avec elle, les possibilités de choix. Acheter à l'étranger est devenu moins intéressant étant donné que les différences de prix ont diminué, surtout au cours des dernières années.



## Domaine social

■ Au début de la réforme agricole il existait de nombreuses incertitudes, et par conséquent de grandes appréhensions. L'orientation accrue sur le marché, allait, pensait-on, mettre un grand nombre d'agriculteurs dans une situation précaire, du fait qu'ils ne seraient plus en mesure de réaliser un revenu suffisant. La suppression de la garantie de prix et d'écoulement a effectivement réduit les recettes tirées de la vente des produits. L'augmentation des paiements directs permet de compenser au moins partiellement les prestations non rémunérées fournies par les agriculteurs au bénéfice de la société. La dimension sociale a constitué un thème central dès le début de la réforme. Il n'était pas question que sa mise en œuvre désavantage les familles d'agriculteurs en tant que groupe social. Le revenu moyen dans l'agriculture était depuis longtemps déjà nettement inférieur à celui des autres groupes de la population. La volonté politique était de ne pas laisser cet écart se creuser davantage encore. La réforme s'était en outre donné pour objectif de mettre en place des conditions-cadre permettant au meilleur quart des exploitations agricoles d'atteindre un revenu comparable à celui du reste de la population (salaire de référence). Il allait toutefois sans dire que l'agriculture devait fournir elle-même aussi un effort notable pour améliorer sa situation en matière de revenus.

Il fallait faire en sorte que le développement soit continu et sans changement brutal pour éviter que de nombreuses exploitations doivent cesser leurs activités du jour au lendemain. Il convient d'éviter le cumul des faillites et les cas de rigueur doivent rester l'exception. De plus, la qualité de vie des agriculteurs doit être comparable à celle des autres groupes de la population quels que soient les changements.

➔ ***Depuis le début, assurer un développement supportable au plan social était l'un des principaux objectifs de la réforme.***





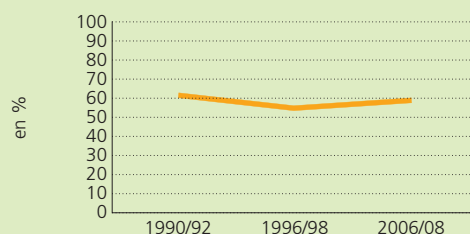
*Dans l'agriculture, le revenu moyen du travail est aujourd'hui encore plus bas que celui du reste de la population, mais il a suivi la même évolution.*

## L'écart entre les revenus demeure

■ Les familles de paysans veulent être rémunérées correctement pour leur travail et bénéficier elles aussi du développement de la prospérité. Il était clair pour tout le monde, avant même d'entamer la réforme, que l'évolution du revenu allait être un facteur critique. Tous les acteurs concernés étaient d'avis qu'il ne fallait pas que l'écart des revenus par rapport au reste de la population se creuse davantage encore. Cet objectif a été tout juste atteint. L'écart entre le revenu du travail dans l'agriculture et celui du reste de la population est resté à peu près identique. Il est toujours plus grand dans la région de montagne que dans la région de plaine.

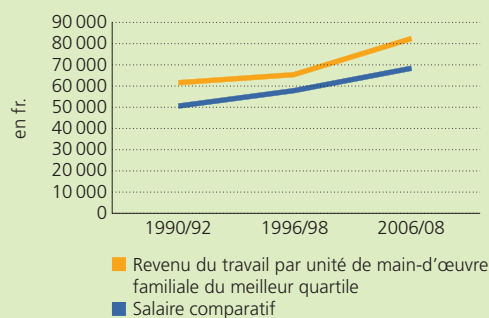
Depuis longtemps déjà, les agriculteurs de nombreuses régions de Suisse ont amélioré leur revenu par des activités extra-agricoles. Ces recettes ont été en constante augmentation. En moyenne, elles ont été légèrement supérieures à 24 000 francs en 2008. Le revenu total des familles d'agriculteurs, composé de la rémunération du travail agricole, des intérêts sur les fonds propres et des recettes tirées d'activités extra-agricoles, s'est élevé en moyenne à 83 000 francs en 2006/08.

### Evolution du rapport entre le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et le salaire comparatif du reste de la population



Source : Agroscope Reckenholz-Tänikon ART

### Evolution du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale du meilleur quartile et le salaire comparatif du reste de la population



Source : Agroscope Reckenholz-Tänikon ART

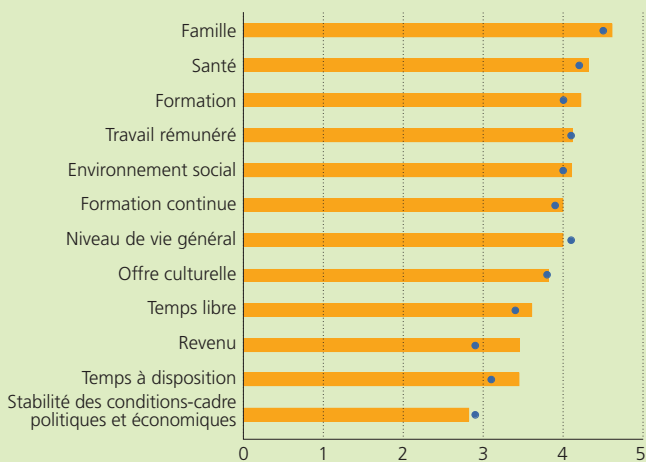


■ L'esprit d'entreprise et une gestion efficace doivent porter des fruits. Le meilleur quart des entreprises agricoles doit être en mesure d'atteindre un revenu comparable à celui du reste de la population. Ce fut le cas pendant toute la durée de la réforme. Ces dernières années, le revenu du meilleur quart a même augmenté légèrement plus que les salaires de référence.

Comment les familles paysannes jugent-elles leur qualité de vie ? Des enquêtes représentatives ont été menées à ce sujet en 2001, 2005 et 2009. Pour disposer de points de comparaison avec le reste de la population, on a questionné des personnes choisies au hasard. Les réponses à la question sur la satisfaction dans les 12 domaines de vie proposés montrent que la population paysanne est dans l'ensemble satisfaite. C'est dans les domaines de la famille et de la santé qu'elle trouve le plus de satisfaction. Elle est en revanche moins contente de ses revenus, des longs horaires de travail ainsi que des conditions-cadre économiques et politiques. Il est toutefois réjouissant que le degré de satisfaction soit plus élevé en 2009 qu'en 2001.

*Dans les autres groupes de la population, la satisfaction concernant les 12 aspects de la qualité de vie retenus est semblable à celle de la population agricole. La famille, la santé et la formation viennent également en tête de liste et le degré de satisfaction dans ces domaines est équivalent dans les deux groupes. Le revenu et le temps disponible figurent également en queue de peloton, la stabilité des conditions-cadre politiques et économiques constituant la lanterne rouge. Dans tous ces domaines, de même d'ailleurs qu'en général, la satisfaction est toutefois un peu plus élevée que dans la population agricole.*

#### Degré de satisfaction de la population agricole 2009



• Valeurs 2001  
 Valeurs moyennes sur une échelle allant de 1 = très insatisfait à 5 = très satisfait  
 Source: gfs-zürich

## L'évolution structurelle est socialement supportable



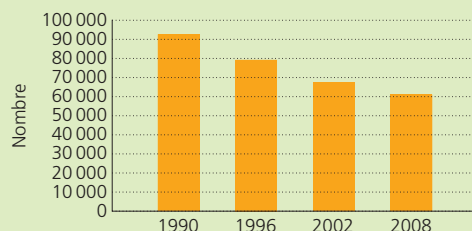
*Même si la mutation structurelle de l'agriculture est généralement supportable au plan social, elle crée cependant des laissés-pour-compte. Des problèmes financiers et/ou une crise personnelle contraignent certains à cesser l'exploitation agricole et à entreprendre une réorientation professionnelle, avec ou sans l'aide de l'Etat. C'est le cas d'un homme de 56 ans qui après avoir accumulé les malchances – divorce, décès de son père à la suite d'un accident du travail et exploitation grevée de dettes – a décidé d'abandonner l'agriculture. Il vit aujourd'hui dans l'ancienne ferme avec ses enfants. Il a trouvé entre-temps un emploi en tant qu'agro-commerçant. Ainsi, il n'a pas complètement quitté l'agriculture.*

■ Pour les uns l'évolution structurelle est beaucoup trop lente, alors que d'autres parlent de l'enterrement de l'agriculture. Les structures sont adaptées en permanence au contexte technique et économique. L'agriculture ne constitue pas à cet égard un cas spécial. La réforme agricole devrait d'ailleurs éviter qu'elle en devienne un. La tendance n'était ni au freinage, ni à l'accélération, mais à laisser la décision de cessation ou de continuation de l'exploitation à la génération suivante. L'évolution structurelle devait suivre régulièrement son cours, même durant la phase de mise en œuvre de la réforme.

Le nombre des exploitations agricoles a diminué d'un tiers entre 1990 et 2008. Cela dit, le taux de recul qui était de 2,7 % par an entre 1990 et 2000, s'est abaissé à 1,8 % entre 2000 et 2008.

La diminution du nombre des exploitations agricoles est un phénomène qui touche tous les pays industrialisés du monde. La comparaison avec quelques pays sélectionnés de l'UE montre que la baisse constatée en Suisse est comparable à celle observée en Autriche et en France, mais qu'elle n'atteint pas les mêmes proportions que, par exemple, en Allemagne, au Danemark ou aux Pays-Bas.

**Evolution du nombre d'exploitations agricoles**



Source : Office fédéral de la statistique

### Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse et dans quelques pays européens sélectionnés

	1997	2007	Variation 1997-2007 en %
	Nombre	Nombre	
Allemagne	534 410	370 480	-30,7
Danemark	63 150	44 620	-29,3
Pays-Bas	107 920	76 740	-28,9
Italie	2 315 230	1 679 440	-27,5
France	679 840	527 350	-22,4
Autriche	210 110	165 420	-21,3
<b>Suisse</b>	77 730	61 764	-20,5
Espagne	1 208 260	1 043 910	-13,6

Sources : Eurostat, Office fédéral de la statistique



*L'évolution structurelle s'est ralentie, mais elle ne s'arrêtera pas.*

■ Les remises ou les cessations d'exploitations se produisent en règle générale à l'occasion d'un changement de génération. La continuité visée par la politique agricole s'est réalisée, il n'y a pas eu d'effondrement des structures. Par contre, les cas de rigueur et les faillites existent aussi dans l'agriculture. Ils restent néanmoins l'exception, même dans les nouvelles conditions-cadre. Le spectre d'une augmentation prononcée des cas sociaux dans l'agriculture n'est pas devenu réalité.

Un certain nombre d'initiatives ont été prises au cours des dix dernières années en matière de prise en charge d'agriculteurs dans une situation critique. Plusieurs cantons ont ainsi mis sur pied sous des appellations diverses (« Offeni Tür », « Wegweiser » ou encore « cellule de crise ») des services de consultation sociale pour les familles d'agriculteurs en difficulté. Ces antennes sociales apportent un soutien aux familles de paysans dans la résolution de leurs problèmes financiers et familiaux. La mutation de l'agriculture joue souvent aussi un rôle important à cet égard.

Tout comme auparavant, rares sont les familles d'agriculteurs qui s'adressent aux services sociaux en cas de difficultés. Quoi qu'il en soit, les cas sont le plus souvent très complexes dans l'agriculture. Une des raisons essentielles à cela est que la situation en matière de revenus est difficile à apprécier. Il manque très souvent des pièces aux dossiers et l'étroite imbrication entre gestion de l'exploitation et gestion du ménage ne facilite pas la tâche. Il est donc d'autant plus important que les services sociaux et les services de vulgarisation agricole travaillent en étroite collaboration.

## Domaine social : en bref

→ *L'écart des revenus par rapport au reste de la population est resté important. Cependant, l'évolution est socialement supportable: quant au changement structurel, il se déroule de façon ordonnée.*

### ■ Les meilleurs atteignent le revenu de référence

Le meilleur quart des exploitations gagne un revenu comparable à celui du reste de la population. En moyenne, la rémunération du travail d'une famille paysanne est néanmoins plus basse que le salaire de référence. Il en était déjà ainsi avant la réforme et il n'y a pas eu d'amélioration au cours des dernières années.

### ■ Satisfaction un peu moins élevée que dans le reste de la population

Les enquêtes sur la satisfaction concernant les aspects essentiels de la qualité de vie offrent un tableau comparable chez les familles d'agriculteurs et dans le reste de la population. Les différences apparaissent surtout dans les domaines Revenu, Longue durée du travail et Conditions-cadre politiques et économiques. Dans ces domaines, les familles paysannes sont moins satisfaites.

### ■ Les structures évoluent en permanence

L'évolution structurelle est souvent un sujet de controverse dans l'agriculture. Pourtant, cette évolution ne peut pas être stoppée. Les structures agricoles sont en fin de compte le produit d'une multitude de décisions prises indépendamment les unes des autres. Ces décisions dépendent des conditions-cadre économiques en vigueur à l'intérieur et à l'extérieur du secteur agricole, des choix de chaque agriculteur et notamment aussi du développement de la technique. La politique doit faire en sorte que cette évolution se fasse sans à-coups. Cet objectif a pu être atteint depuis le début de la réforme agricole.

### ■ Les cas sociaux restent l'exception dans l'agriculture

Les familles paysannes ne se résolvent pas volontiers à faire appel à l'aide sociale. C'est peut-être l'une des raisons qui expliquent que les services sociaux ont rarement à s'occuper de cas sociaux issus de milieux agricoles. Mais lorsque cela se produit, ces cas sont complexes et prennent du temps. Il faut toutefois préciser que nombre de ces cas sont déjà « interceptés » par les services de vulgarisation agricole. Plusieurs cantons ont créé des services de consultation sociale spécialement destinés aux familles d'agriculteurs en difficulté. Ceux-ci sont certes fréquentés, mais en aucun cas pris d'assaut comme on le craignait parfois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'agriculture.

■ Pratiquer l'agriculture c'est par définition intervenir sur la nature. Sans cela, il ne serait pas possible de nourrir la population. Un autre aspect entre également en considération en Suisse: sans l'agriculture, notre paysage serait dominé par la forêt. Après la Seconde Guerre mondiale, il n'a fait pendant longtemps aucun doute pour la population que la production de denrées alimentaires et fourragères était la vocation première de l'agriculture. L'important était que les denrées alimentaires ne soient pas trop chères en magasin. Puis, au cours des années quatre-vingt, la population a pris de plus en plus conscience des conséquences négatives sur le paysage et l'environnement de l'orientation unilatérale sur la production. Considérée peu auparavant comme mère nourricière de la nation, l'agriculture était soudain devenue une pollueuse majeure de l'environnement.

L'écologie devint alors un important pilier de la réforme agricole comme en témoigne l'introduction dans la Constitution du nouvel article sur l'agriculture. Celui-ci spécifie que le droit aux paiements directs est subordonné à la réalisation des prestations écologiques requises (PER). Au même titre que la suppression de la garantie des prix et de l'écoulement, les PER ont constitué un élément-clé de la nouvelle loi sur l'agriculture entrée en vigueur en 1999.

Dans la perspective écologique, la production de denrées alimentaires doit être réalisée en préservant le plus possible les ressources naturelles. Il s'agit d'une part de réduire les nuisances sur le sol, l'eau et l'air et, d'autre part, de fournir des prestations ayant un impact positif sur la biodiversité et l'aspect du paysage. Il faut en outre accorder une grande importance au bien-être des animaux. En effet, la viande, le lait et les œufs jouent un rôle important dans notre alimentation.

→ ***Au début de la réforme, il était clair que la collectivité demandait une réduction de la charge environnementale et davantage de prestations écologiques.***



## Allègement de la charge sur l'environnement



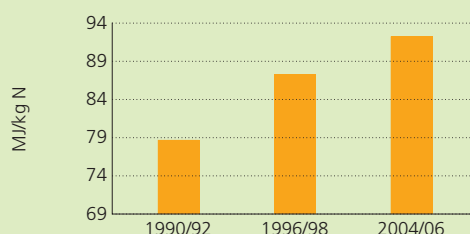
*Les prestations écologiques requises, des programmes ciblés ainsi que la recherche, la formation et la vulgarisation ont contribué à diminuer la charge sur l'environnement.*

■ Une utilisation plus efficace et mieux ciblée des moyens de production et une exploitation préservant le sol étaient les objectifs primordiaux de la réforme agricole des années nonante. Ces deux objectifs conservent toute leur importance. Quatre des six exigences en matière de prestations écologiques ont contribué notablement à l'amélioration de la situation. Les exploitations doivent ainsi présenter un bilan de fumure équilibré. Chaque exploitation doit trouver un équilibre entre utilisation des engrais et besoin des plantes. Une autre exigence est celle d'un assolement raisonné qui diminue la sensibilité des cultures aux maladies et réduit par conséquent l'utilisation de produits phytosanitaires. Celle-ci doit en outre être ciblée. Une protection appropriée du sol est exigée. Les sols doivent être recouverts si possible tout au long de l'année d'une couverture végétale, afin de réduire le risque que des terres fertiles ou des fertilisants soient lessivés par de fortes précipitations et viennent polluer des cours ou des plans d'eau.

Ces mesures ont eu des effets tangibles : l'azote et le phosphore sont utilisés aujourd'hui de manière plus efficace que 15 ou 20 ans en arrière. L'excédent d'engrais phosphorés a été ainsi réduit, passant de quelque 20 000 tonnes à 5 000 tonnes. On enregistre également des améliorations en ce qui concerne l'utilisation de l'azote, en dépit du cycle complexe de cet élément dans l'agriculture. En effet, alors qu'en 1999, on produisait 79 mégajoules avec un kilogramme d'engrais azotés, aujourd'hui on en produit 92 avec la même quantité, soit une augmentation de 16 % de l'efficacité de l'azote. Enfin, l'utilisation de produits phytosanitaires a été elle aussi constamment optimisée.

On enregistre toutefois une certaine stagnation dans l'amélioration de l'efficacité après 2000. Pour que la progression reprenne, des programmes permettant d'améliorer de façon plus ciblée encore l'utilisation des moyens de production ont été introduits en 2008. De premiers projets sont mis en œuvre dans les cantons de Thurgovie, Lucerne, Fribourg et Berne et des travaux préparatoires sont en cours à cette fin dans dix autres cantons.

### Evolution de la production indigène en fonction de l'utilisation d'azote



MJ/kg N: Mégajoules/kg d'azote  
Sources: Union suisse des paysans,  
Office fédéral de la statistique

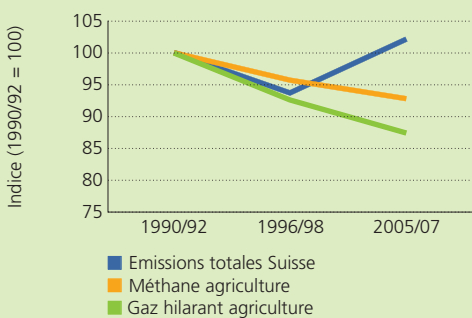




■ La production de denrées alimentaires n'expose pas seulement le sol et l'eau à des atteintes, mais également l'air. Le méthane et le gaz hilarant, issus essentiellement de la production agricole, ont une incidence sur le climat. Les vaches rejettent ainsi du méthane en digérant et du gaz hilarant peut se former lors du travail de la terre. Un problème supplémentaire est celui des émissions d'autres gaz azotés, tel l'ammoniac, qui se produisent, entre autres, lors de l'épandage d'engrais de ferme dans les champs. Lorsqu'il pleut, ce composé azoté aboutit en fin de compte dans le sol ce qui peut conduire à une acidification ou à une surfertilisation des sols forestiers, des marais ou des surfaces extensives.

En Suisse, les émissions de gaz hilarant et de méthane issus de la production agricole ont diminué de 9,4 % entre 1990 et 2007. Les émissions d'ammoniac sont également en diminution (-15 %). Les défis écologiques à relever ne sont pas partout les mêmes ou d'égale ampleur. Une attention particulière doit être ainsi prêtée aux aires d'alimentation des captages d'eau potable. Depuis 1999, les exploitations situées dans ces zones sont soutenues par les mesures prévues dans la loi sur la protection des eaux. Ces mesures impliquent l'adaptation du mode d'exploitation pour que l'eau potable captée contienne le moins possible de nitrates, de phosphore ou de produits phytosanitaires. En 2008, 31 projets étaient en cours. 26 de ces projets concernent les nitrates, trois, le phosphore, et deux, des produits phytosanitaires. Les résultats des projets en cours montrent que l'effet escompté est obtenu dans la plupart des cas.

#### Evolution de l'émission de gaz à effet de serre



Source : Office fédéral de l'environnement

*Un groupe d'agriculteurs du canton de Berne a élaboré le projet « Programme de promotion des sols » sur la base du programme d'utilisation durable des ressources naturelles. Le projet repose sur trois piliers : « formation, perfectionnement et conseils » ; « subventions visant à encourager les mesures relatives à la préservation du sol et à l'efficacité de l'azote » ; « contrôle et monitoring ». De nouvelles connaissances sont rendues accessibles par la formation continue et l'échange d'expériences. Les mesures peuvent être optimisées et mises en œuvre à l'échelle de chaque exploitation.*

*Il est ainsi possible de comparer les mesures d'utilisation préservatrice du sol en tant que ressource naturelle avec les procédés traditionnels de travail du sol et de fertilisation sur les surfaces de démonstration de six exploitations pilotes. Les surfaces de démonstration doivent clairement montrer l'impact des mesures prises par l'agriculteur sur la dynamique du sol.*

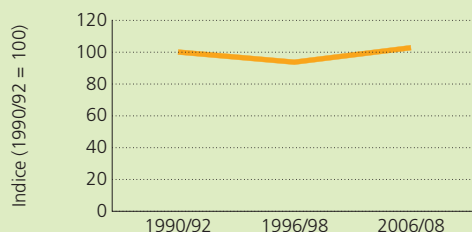
## Augmentation des prestations en faveur de la biodiversité et du bien-être animal

*L'agrion de Mercure vit dans des fossés de prairies. Il y pond ses œufs dans l'eau, sur des plantes qui croissent en bordure du fossé. La larve vit environ deux ans dans l'eau avant de se hisser sur un brin d'herbe pour y accomplir sa métamorphose. La Haute-Argovie abrite probablement la plus grande population d'agrions de Mercure de Suisse. Cette espèce a besoin en été de surfaces d'eau ouvertes à proximité de la source, d'une riche végétation rivulaire et de bandes herbeuses extensives le long du fossé, lui servant de terrain de chasse et de repos. Le projet de conservation des ressources naturelles, soutenu par les pouvoirs publics, a pour mission de conseiller les acteurs chargés de sa réalisation sur le terrain, d'assumer la charge supplémentaire liée à la gestion ciblée et à l'entretien des écosystèmes et de garantir, sur la base de contrats d'exploitation, non seulement la survie de l'agrion de Mercure, mais aussi son développement dans la région couverte par le projet.*

■ L'agriculture exploite près d'un tiers de la surface totale de la Suisse. L'agriculture marque ainsi de son empreinte une grande partie du paysage rural et exerce de ce fait aussi une influence sur la biodiversité. Les animaux et les plantes ont besoin d'espace pour se développer. Or, celui-ci est de plus en plus réduit en Suisse. Il faut toujours plus de terrains pour la construction d'habitations, d'entreprises industrielles et de routes. De surcroît, durant les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture a été pratiquée de plus en plus intensivement. Il s'en est suivi un recul de structures telles que les haies, les arbres ou les arbustes dans le paysage cultivé et la biodiversité en a pâti. La réforme agricole visait à mettre un frein à ce développement. C'est pourquoi les prestations écologiques requises font obligation de délimiter 7 % des surfaces cultivables qui devront être exploitées extensivement. Ce sont les « surfaces de compensation écologique ».

Près de 120 000 hectares sont actuellement exploités en tant que surfaces de compensation écologique, soit au total 11 % de la surface agricole utile. En ce qui concerne la région de plaine, l'objectif fixé est l'exploitation extensive de 65 000 hectares, soit 10 % environ de la surface agricole utile. Aujourd'hui on en est à 60 000 hectares. L'objectif n'est donc pas encore atteint. Dans le domaine de la biodiversité, les résultats ne sont pas immédiats, mais les premières observations sont encourageantes. Il a été ainsi possible de stopper la régression en cours depuis des décennies des populations d'oiseaux nicheurs des terres cultivées; on note même un début de renversement de tendance. Les haies, les bandes herbeuses riches en espèces en bordure de cultures ou encore les prairies florales font partie des surfaces de compensation écologique. Elles bonifient en outre l'aspect du paysage. Le paysage cultivé reste néanmoins avant tout le reflet de la production agricole. Plus celle-ci est diversifiée, plus le paysage sera varié.

### Evolution des populations d'oiseaux nicheurs des terres cultivées<sup>1</sup>



1 L'indice représente l'évolution de 38 espèces typiques d'oiseaux nicheurs.

Source : Station ornithologique de Sempach

■ La biodiversité ne se limite pas à la diversité naturelle des espèces et des écosystèmes, mais inclut aussi la diversité des plantes cultivées et des races d'animaux dans l'agriculture. Au cours des 50 dernières années, la pression économique a conduit l'agriculture à miser sur un nombre toujours plus réduit de variétés à haut rendement de céréales, de pommes de terre, de pommes ou de légumes, ainsi que sur quelques races d'animaux de rente pour la production de



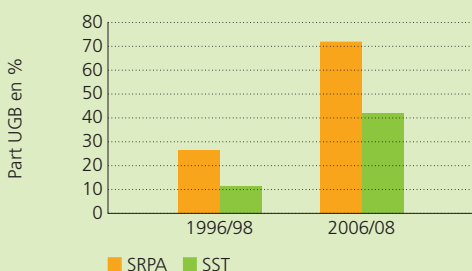
***Les progrès réalisés pour le bien-être des animaux, la biodiversité ainsi que la diversité des variétés de plantes et des races d'animaux sont encourageants.***

lait et de viande. Les variétés et les races moins rentables ont été délaissées et menaçaient de disparaître. Certaines caractéristiques de ces plantes ou de ces animaux pourraient cependant redevenir précieuses pour la sélection dans un avenir plus ou moins proche.

Depuis 1999, des mesures de recensement et de conservation des variétés et des races sont soutenues dans le cadre des plans d'action nationaux pour la préservation et l'utilisation durables des ressources génétiques dans le secteur agroalimentaire. Les variétés végétales sont actuellement répertoriées dans 30 collections et plus de 40 projets d'inventaire, de conservation, de description et d'utilisation durable sont en voie d'élaboration. Ces travaux sont plus ou moins avancés selon le type de culture considéré. Pour ce qui est des animaux de rente, 38 programmes de conservation sont actuellement soutenus. Les effectifs des races menacées ont pu être ainsi stabilisés et leur base génétique a été améliorée.

■ Les consommateurs sont sensibles aux conditions d'élevage des animaux. Le souci du bien-être des animaux a constitué une préoccupation majeure lors de la réforme agricole. C'est pourquoi la protection des animaux fait partie des exigences imposées dans le cadre des prestations écologiques requises. Il existe par ailleurs deux programmes d'incitation financière à la fourniture de prestations allant au-delà des exigences de la législation sur la protection des animaux. L'un est le programme SRPA qui impose de sortir régulièrement les animaux en plein air et l'autre est le programme SST qui encourage une stabulation particulièrement respectueuse des animaux de rente. La participation à ces deux programmes s'est développée de façon réjouissante. Aujourd'hui, 73 % des animaux de rente vont régulièrement en été comme en hiver au pâturage ou peuvent se mouvoir librement dans l'aire d'exercice. La participation au programme SST, qui concerne 43 % des animaux de rente, est plus faible. Quant au programme SST, on constate avec satisfaction que plus de 60 % des porcs et plus de 80 % de la volaille sont gardés dans des porcheries et des poulaillers particulièrement respectueux de l'espèce. La participation au programme SST est moins élevée en ce qui concerne les bovins, parce que la construction d'étables satisfaisant aux exigences SST nécessite de nouveaux investissements.

**Evolution de la participation aux programmes SRPA et SST**



UGB : Unité de gros bétail  
 SRPA : Sortie régulière en plein air  
 SST : Système de stabulation particulièrement respectueux des animaux  
 Source : Office fédéral de l'agriculture

→ *Les efforts en matière d'écologie portent leurs premiers fruits : nous sommes sur la bonne voie.*

### ■ La charge sur l'environnement diminue

La production de denrées alimentaires modifie l'environnement. Les champs cultivés et les prairies font reculer la forêt. C'est depuis toujours un défi que de trouver la juste mesure entre la conservation des ressources naturelles et une production de denrées alimentaires suffisante pour la population. Pendant les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale on a mis l'accent sur la production. Les effets secondaires tels que les sols surfertilisés et l'eutrophisation des eaux sont restés longtemps ignorés. Mais à la fin des années quatre-vingt et au début des années nonante, la population est devenue de plus en plus sensible à ces problèmes. La réforme agricole a permis de renverser avec succès la tendance. La pollution des sols, de l'eau et de l'air par des substances en provenance de l'agriculture est en diminution.

### ■ La biodiversité a une chance

Produire des denrées alimentaires signifie se limiter à l'essentiel, par exemple aux céréales, aux pommes de terre et aux légumes ou aux prairies intensives. Il n'y a pas place pour la conservation et le développement de la biodiversité si on ne leur accorde pas une attention particulière. La réforme agricole a créé des incitations à cet effet. Les premiers signes sont encourageants. La perte de diversité a pu être freinée chez les plantes et les animaux et on enregistre même des améliorations au plan local.

### ■ Le paysage doit être un plaisir pour l'œil

Les champs de céréales, les prairies, les pâturages, les vignobles, les vergers, les animaux qui pâturent, les fermes fleuries ou encore les étables modèles sont autant d'éléments qui caractérisent le paysage rural souvent idyllique de la Suisse. Depuis la réforme agricole, de plus en plus de haies, de prairies florales ou de petits biotopes viennent embellir le paysage.

### ■ Les animaux se sentent bien dans les fermes suisses

Les consommateurs veulent consommer des produits provenant d'animaux élevés dans de bonnes conditions. Pendant longtemps, trop peu d'importance a été accordée à cet aspect. Les incitations mises en place par la réforme produisent des effets. Les trois quarts des animaux de rente sortent régulièrement en plein air, soit deux fois et demi plus d'animaux qu'il y a dix ans et près de la moitié d'entre eux, soit plus de quatre fois plus qu'il y a dix ans, sont gardés dans des conditions de stabulation respectueuses de leur bien-être.

■ L'importance de l'agriculture est quelquefois réduite à sa contribution au produit intérieur brut. Or cette contribution ne cesse de reculer. L'agriculture ne peut en effet pas s'agrandir comme une entreprise industrielle: la nature et la disponibilité restreinte des sols fertiles lui fixent des limites. Sommes-nous justes à l'égard de l'agriculture si nous ne la mesurons qu'à un seul critère? Dans les régions rurales, l'agriculture constitue encore la principale source de revenu. La réforme agricole a-t-elle revitalisé le secteur? L'agriculture fournit-elle d'autres prestations en faveur de la société?

Dans les années nonante, on entendait souvent que l'agriculture produit des excédents et qu'elle coûte trop cher. L'image de l'agriculture s'en est trouvée égratignée. Les coûts à la hausse qu'ont eu à subir les contribuables pour l'écoulement des produits et les cas de pollution de l'environnement évoqués dans la presse ont contrarié bon nombre de citoyens suisses. La réforme agricole a-t-elle changé quelque chose à ce sujet?

➔ *Au début des années nonante, l'image de l'agriculture était écornée.*



## L'agriculture anime l'espace rural

*Les projets de développement régional soutenus par la Confédération renforcent entre autres la collaboration intersectorielle entre l'agriculture, l'artisanat et le tourisme.*

*Ainsi, les châtaigneraies laissées à l'abandon du pittoresque village tessinois de Brontallo ont été restaurées. Aujourd'hui les châtaignes sont moulues dans le moulin rénové. Le pain typique cuit dans le four du village est vendu dans une ancienne étable transformée en cellier et en boutique de vente de produits du terroir. Une page internet, des panneaux publicitaires et des poteaux indicateurs, de même que la collaboration avec des organisations touristiques régionales font connaître les produits et l'infrastructure hôtelière de Brontallo et des environs.*



■ Les personnes occupées dans l'agriculture représentent 2,2 % de l'ensemble de la population. Bien que la contribution au produit intérieur brut se situe à moins de 1 % l'agriculture joue un rôle important dans l'économie de l'espace rural. Chaque année, elle acquiert des prestations pour plus de 6,5 milliards de francs. Il s'agit d'aliments pour animaux et de semences, mais aussi des prestations telles que des réparations et des assurances. De plus, l'agriculture investit chaque année environ 1,6 milliard de francs, surtout dans les bâtiments et les machines. En entretenant le paysage cultivé, l'agriculture contribue aussi à l'attrait des régions résidentielles et touristiques. Cela est important pour l'économie régionale et participe au maintien de places de travail.

Dans diverses régions, la création de valeur ajoutée par l'agriculture en association avec d'autres branches peut encore être améliorée. Depuis 2007, la Confédération soutient par des aides aux investissements des projets de développement régional et de promotion de produits suisses et régionaux dans lesquels l'agriculture est largement impliquée.

Ces projets renforcent la collaboration interprofessionnelle entre l'agriculture et les secteurs connexes tels que l'artisanat, le tourisme, l'économie du bois et la sylviculture. Cependant, ils peuvent aussi comprendre des mesures destinées à réaliser des objectifs d'intérêt public, de nature écologique, sociale ou culturelle. Des projets pilote ont été réalisés à Brontallo TI et dans le Val d'Hérens VS, un autre est en cours d'achèvement à Urnäsch AR et d'autres projets sont en cours de préparation, notamment dans les cantons de Lucerne, de Glaris et des Grisons.

L'agritourisme est en passe de devenir un pilier important de l'amélioration de la valeur ajoutée d'une exploitation et de la revitalisation de l'économie régionale. Près de 6 % des 60 000 exploitations agricoles de la Suisse offrent une possibilité d'hébergement. En 2008, les exploitations agricoles ont enregistré 142 000 nuitées, dans le cadre des projets « Vacances à la ferme » et « Aventures sur la paille ! » Au plan national, il existe une association « tourisme-rural.ch » qui offre, principalement en Suisse romande et au Tessin, une plateforme pour le tourisme rural.

Il convient de ne pas oublier la contribution de l'agriculture à l'amélioration et à l'entretien des infrastructures rurales. Principalement dans les communes montagnardes, d'importants investissements sont effectués dans la construction de chemins et pour les adductions d'eau. En ce qui concerne la diversification dans les exploitations agricoles, la production d'énergie alternative représente une intéressante source de revenu. L'énergie électrique produite à partir de petites installations hydro-électriques, solaires ou de biogaz est injectée dans les réseaux et les petites centrales thermiques peuvent utiliser de manière efficace la matière première indigène qu'est le bois.

■ Six cents exploitations agricoles fournissent des prestations sociales. Ces exploitations offrent des places de travail et d'habitat protégées, prennent en charge des jeunes en difficulté et proposent des séjours thérapeutiques. Près de 2 000 personnes ont recours à cette offre. Les paysannes et les paysans sont soutenus par un réseau de personnes compétentes.

Il existe un exemple de ce type d'offre en Emmental. Le projet « Intégration » offre depuis 1998 à des enfants et des adolescents à risque au plan psychosocial un foyer auprès de familles paysannes spécialement qualifiées de l'Emmental. Ces jeunes ont ainsi l'occasion de reprendre pied. Les enfants et les adolescents fréquentent l'école du village ou l'école de jour spécialisée en pédagogie curative. Du point de vue économique, l'accueil d'un enfant représente un revenu équivalant à un emploi à mi-temps pour la famille paysanne. Au total, 40 familles paysannes participent au projet « Intégration ». Le projet permet d'une part de sauvegarder et de renouveler une partie de l'infrastructure dans une région mise au défi par l'évolution structurelle économique et menacée de dépeuplement. D'autre part, des places de travail sont créées. Au total, le projet « Intégration » offre un emploi à plein temps ou à temps partiel à 75 personnes.

La ferme est un endroit idéal pour un enseignement scolaire créatif et axé sur la pratique. Elle offre un lieu privilégié mettant en lumière les relations entre l'être humain, l'animal et la nature. D'autres disciplines comme les mathématiques et l'économie rurale peuvent aussi être prises en compte. Quelque 500 exploitations proposent un enseignement à la ferme. Plus de 2 000 élèves vont chaque année pour un ou plusieurs jours à l'école à la ferme.



***Travaillant seuls ou en partenariat, les agriculteurs ont diversifié leurs activités.***



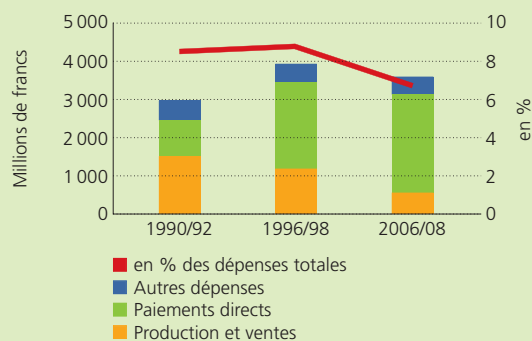
*L'agriculture coûte moins cher et a redoré son blason.*

## Le rôle des agriculteurs est reconnu par la société

■ L'agriculture engendre aujourd'hui des coûts moins importants. Les dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation ont diminué ces dix dernières années. Elles s'élèvent actuellement à environ 3,5 milliards de francs. La part aux dépenses totales est également plus faible et n'est plus que de 6,3 %.

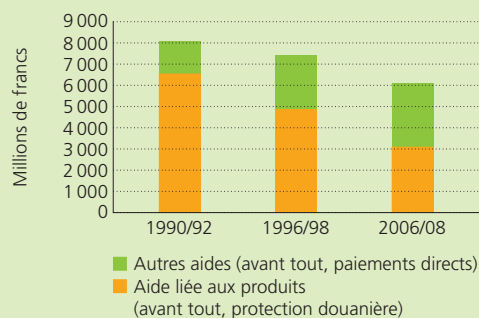
Un indicateur de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) montre que l'agriculture suisse est aujourd'hui moins chère. L'« indicateur de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) » permet d'évaluer combien les contribuables et les consommateurs paient ensemble chaque année pour l'agriculture suisse. En comparaison internationale cette valeur est certes élevée, mais elle a baissé au cours des dix dernières années. De plus, la composition de cet indice a changé. En termes relatifs, les paiements directs ont gagné en importance par rapport à la protection à la frontière et au soutien des prix du marché.

### Evolution des dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation



Source : compte d'Etat

### Evolution de l'estimation du soutien aux producteurs, CH



Source : Organisation de coopération et de développement économique



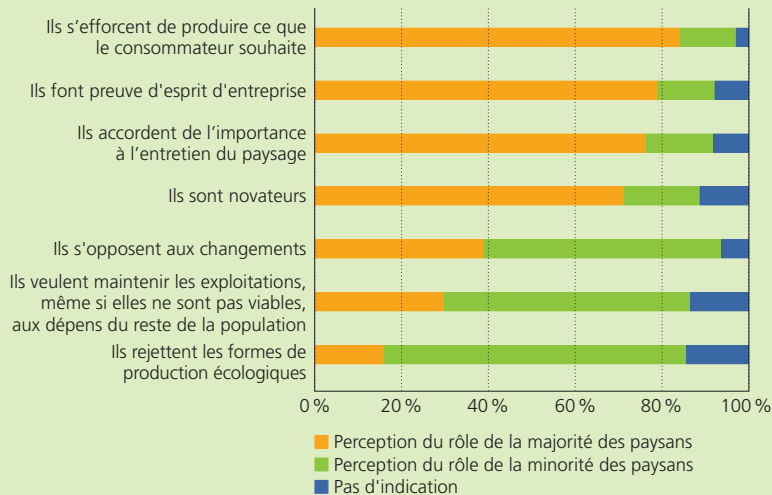


*Dans le cadre du projet « Visite d'étables », plus de 220 exploitations laitières de Suisse ouvrent chaque année leurs portes au public. Les visiteurs pénètrent dans un monde qui leur est souvent devenu étranger. Par cette action « portes ouvertes », les familles paysannes veulent encourager le contact entre les consommateurs et l'agriculture. Les visiteurs expérimentent directement la proximité avec les animaux et le lieu de production du lait. Cette « leçon de choses » en situation réelle donnée par les paysans à leurs hôtes permet de jeter des ponts et d'établir le dialogue. « Visite d'étables » a pour but de donner aux consommateurs l'occasion d'établir une relation personnelle avec l'agriculture, de revenir aux sources de notre alimentation, ce qui allait encore de soi il y a quelques décennies.*

■ L'image des paysans auprès de la population est bonne. Selon une récente enquête Univox, huit personnes consultées sur dix sont d'avis que les agriculteurs s'attachent à produire ce que souhaite le consommateur. Trois quarts des enquêtés pensent que les paysans attachent de l'importance à l'entretien du paysage. Seuls 16 % pensent que les agriculteurs rejettent les formes de production écologiques. C'est dans ce domaine que le changement d'opinion le plus important a eu lieu. En 2000, en effet, près d'un tiers des personnes interrogées répondaient affirmativement à cette question.

Pour les enquêtés, trois champs d'activité de l'agriculture sont particulièrement importants: la production de denrées alimentaires, une exploitation en accord avec la nature ainsi que la garde d'animaux respectueuse de l'espèce. L'occupation décentralisée du territoire est considérée comme étant la tâche la moins importante de l'agriculture.

#### Perception du rôle des paysans 2009



Source: gfs-zürich

→ *Des familles paysannes engagées donnent de nouvelles impulsions aux régions rurales. Leurs prestations sont reconnues par la collectivité.*

### ■ Les régions rurales tirent profit de l'agriculture

La contribution de l'agriculture au produit intérieur brut de la Suisse a régulièrement diminué au cours des dernières décennies. Dans les régions rurales cependant, l'agriculture demeure un important pilier de l'économie. La réforme agricole a permis de libérer des forces créatives qui ont été en partie soutenues de manière ciblée par les conditions cadre politiques. Des places de travail ont ainsi pu être maintenues ces dernières années et une contribution à la valeur ajoutée a été réalisée. Cela est particulièrement précieux dans les régions touchées par l'exode rural. Certaines prestations d'intérêt public fournies par l'agriculture, tel que l'entretien du paysage cultivé, sont difficiles à chiffrer. Il est évident que le tourisme en profite grandement.

### ■ L'agriculture coûte moins

L'agriculture est soutenue avec l'argent des contribuables et les droits de douane permettent des prix élevés pour les produits suisses par rapport à l'étranger. Si l'on considère l'Etat et le marché dans leur ensemble, l'agriculture suisse fournit ses prestations à meilleur prix qu'avant la réforme. Les chiffres de l'OCDE le confirment.

### ■ La population a une image positive de l'agriculture

Au début des années nonante, l'agriculture avait encore mauvaise réputation. Entretemps, elle a redoré son blason. L'enquête Univox de 2009 le montre : la grande majorité de la population pense que les agriculteurs tiennent compte des souhaits des consommateurs, agissent en entrepreneurs et se mobilisent en faveur de l'écologie et du bien-être des animaux. L'engagement sans faille des familles paysannes pour que la population bénéficie chaque jour de produits de qualité et de beaux paysages porte ses fruits.

## 4 Bilan et perspectives

- Quelques réflexions pour conclure : du bilan aux perspectives

**Un bilan robuste** De manière générale les objectifs fixés par le Parlement et par le Conseil fédéral ont été atteints. Pour les trois dimensions de la durabilité, des progrès ont été enregistrés avec l'engagement, mais aussi dans le respect, des professionnels concernés. Ce résultat positif est, au premier chef, le fait des agricultrices et des agriculteurs de notre pays. Sans oublier le travail des services de vulgarisation, des écoles d'agriculture, de la recherche agronomique et le soutien de proximité des cantons.

**Un contexte incertain** La parution de ce bilan coïncide, en Suisse et ailleurs en Europe, avec une remise en question de la politique agricole et plus généralement du rôle de l'Etat sur les marchés. Crise laitière, d'une part, crise financière et chômage, d'autre part, interpellent et inquiètent, tandis que parallèlement des menaces de plus en plus réelles pèsent sur la planète, son environnement, son climat et sa capacité à assurer existence, alimentation correcte, qualité de vie et prospérité pour tous. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les capacités de la communauté internationale à faire face à ces défis et à s'unir pour résoudre les problèmes actuels et à venir. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'issue des discussions et des négociations en cours.

**Des atouts concrets** Face à ces incertitudes, l'agriculture peut regarder l'avenir avec confiance.

L'agriculture fait partie des secteurs stratégiques de notre société. Chaque pays doit avoir sa propre agriculture. Dans le futur, on aura toujours plus besoin d'elle. Elle seule peut assurer la production des aliments dont nous avons besoin en quantités comme en qualité, en répondant aux vœux de diversité et de proximité. Ses pratiques agronomiques respectueuses et durables contribuent significativement au maintien d'un cadre de vie plaisant et varié.

Les agricultrices et agriculteurs suisses sont de vrais professionnels, ils sont extraordinairement engagés et s'identifient fortement à leur métier et à leur pays. Ces qualités leur permettront de relever les défis du futur, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux.

L'article sur l'agriculture de la Constitution fédérale, plébiscité en 1996 par le peuple suisse, continuera à servir de base à notre politique. Notre but demeurera le même : appuyer concrètement les agricultrices et agriculteurs dans l'accomplissement de leur mission au service de notre pays.

→ ***Le secteur agroalimentaire tient le bon cap : les efforts consentis portent des fruits.***



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE  
**Office fédéral de l'agriculture OFAG**